



## Location + surendettement

Par **sabrina1418**, le **20/05/2013** à **15:03**

bonjour,

je suis en couple j'ai 3 enfants nous sommes locataire dans un office hlm nous avons du nous ressoudre a faire un dossier de surendettement y a un an de ça

nous avons fait une nouvelle demande pour un pavillon plus grand et on nous la refuser car le loyer et plus cher de 50€ et comme nous avons un dossier de surendettement c'est la loi ils m'ont dit !

y a t'il un moyen de recours svp

je peux avoir un cautionneur et nous pouvons donner la caution y a aucun soucis

je suis tellement deçu de la reponse negative

aidez moi svp cordialement

Par **amajuris**, le **20/05/2013** à **16:08**

bjr,

en procédure de surendettement vous ne pouvez aggraver votre situation financière ce qui serait le cas avec un loyer plus élevé (même si ce n'est que 50 €)et peut être des taxes foncières également plus élevées.

cdt